

Avis publics et Offres d'emploi





AVIS PUBLIC

140, rue St-Joseph Sud, Alma (Québec) G8B 3R1

Bureau de la présidente d'élection

**AVIS PUBLIC DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL POUR
L'ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025**

La présidente d'élection de la Ville d'Alma recherche des personnes sérieuses, résidant sur le territoire municipal, afin de constituer une banque de personnel pour l'élection municipale du 2 novembre 2025.

Les postes à combler sont les suivants :

- Préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Aide PRIMO/Chef de salle ;
- Commis aux listes électorales ;
- Scrutateurs ;
- Secrétaires de bureau de vote ;
- Membres de la table de vérification de l'identité des électeurs.

Les personnes intéressées à occuper ces postes sont invitées à remplir **dès maintenant** le formulaire identifié « OFFRE DE SERVICE – PERSONNEL ÉLECTORAL » sur le site Internet de la Ville d'Alma, dans la section « Élections municipales 2025 », à l'onglet « Travailler à l'élection » au lien suivant : <https://www.ville.alma.qc.ca/travailler-election/>

Il est également possible de remplir le formulaire au bureau du Président d'élection, sur les heures de bureau, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

N.B. : Les personnes dont les services seront retenus devront prêter serment à titre de personnel électoral et cesser toutes activités électorales partisans.


Vous pouvez joindre la soussignée ou son adjointe en communiquant au bureau du Président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Bureau de la présidente d'élection
Hôtel de ville d'Alma
140, avenue Saint-Joseph Sud
Alma (Québec) G8B 3R1
Téléphone : 418 669-5001 poste 5095
Courriel : elections@ville.alma.qc.ca

Donné à Alma, ce 4 septembre 2025

**M^e Annie Aubin, greffière,
présidente d'élection**

1050018



AVIS PUBLIC

140, rue St-Joseph Sud, Alma (Québec) G8B 3R1

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉRO 464-2025
ET 465-2025 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME VISANT
UNE MODIFICATION AU PLAN PARTICULIER D'URBANISME (PPU)
ET SUR LA CONCORDANCE DU RÈGLEMENT DU ZONAGE**

À toutes les personnes intéressées par le(s) projet(s) ci-dessous :

- **Règlement 464-2025 modifiant le règlement 197-2012 concernant le plan d'urbanisme de la Ville d'Alma par la modification au plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le centre-ville et découlant du règlement 418-2024 ;**
- **Règlement 465-2025 modifiant le Règlement de zonage 199-2012 afin d'en assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville de la Ville d'Alma ;**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, greffière de cette ville, que lors de sa séance extraordinaire tenue le 2 septembre 2025, le conseil municipal a adopté les **PROJETS DE RÈGLEMENT 464-2025 et 465-2025** ayant pour objet d'une part, d'amender le Règlement 197-2012 concernant le plan d'urbanisme de la Ville d'Alma afin d'y intégrer une modification du plan particulier d'urbanisme pour le centre-ville d'Alma et d'autre part, de faire la concordance de cette modification avec le Règlement de zonage 199-2012 ;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le mercredi **23 septembre 2025** à la salle du Conseil municipal, situé au 3^e étage de l'hôtel de ville d'Alma, sis au 140, rue Saint-Joseph Sud, Alma, à compter de **8 h**, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse, une conseillère ou les représentants et mandataires de la Ville d'Alma désignés expliqueront les projets de modification du PPU ainsi que les conséquences de leur adoption et entendront les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE les modifications apportées au plan particulier d'urbanisme (PPU) et du règlement de concordance, intégré dans le plan d'urbanisme, se résument comme suit :

- La localisation de la fenêtre sur la rivière à partir du site de La Terrasse des Cascades et l'intégration du terrain municipal attenant dans une affectation commerciale ;
- L'augmentation à 6 du nombre maximum d'étages sur le côté nord de la rue Sacré-Cœur Ouest, entre la rue Saint-Joseph et l'avenue Labrecque et l'autorisation du prolongement de ces étages du côté du boulevard des Cascades ;
- La diminution des marges avant et latérales, sous réserve du respect du Code de construction du Québec.

QUE lesdits projets de règlement incluant l'annexe (PPU) sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville d'Alma (www.ville.alma.qc.ca) et également au greffe de l'hôtel de ville, situé au 140, rue Saint-Joseph Sud, Alma, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Alma, ce 4 septembre 2025.

**M^e Annie Aubin, directrice
des affaires juridiques et greffière**

1050081

AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE SITUÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE-STATION PAR LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que le mandat d'audience publique sur le projet ci-dessus mentionné débutera le 15 septembre 2025.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission d'enquête de cerner tous les aspects du projet en vue de sa deuxième partie. L'initiateur et des personnes-ressources de différents organismes et ministères seront présents pour répondre aux questions. À cette occasion, la population pourra également participer à une visite publique du site du projet. Elle se fera en autobus et à pied. Comme les places seront limitées, les personnes intéressées devront s'inscrire pour participer.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désireront faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet. Les participantes et participants pourront également exprimer leur point de vue par écrit en transmettant un mémoire, un commentaire ou une image commentée.

Les formulaires de prise de rendez-vous et de transmission de documents seront accessibles dans le site Web du BAPE.

Coordonnées de l'audience

1^{re} partie :

salle du Clocher Saint-Wilbrod
750, rue Saint-Wilbrod, Hébertville-Station

les séances débuteront le 16 septembre à 19 h.

2^e partie :

les séances débuteront le 14 octobre à 19 h.

Le site Web du BAPE (bape.gouv.qc.ca) ainsi que le registre des évaluations environnementales (ree.environnement.gouv.qc.ca), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rendent accessibles, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen. Ces documents sont également disponibles en version imprimée dans le centre de consultation et dans le centre de documentation du BAPE mentionnés ci-dessous.

Bibliothèque municipale d'Hébertville-Station

12, Chanoine-Gagnon

Hébertville-Station (Québec) G0W 1T0

Téléphone : 418 343-3961, poste 2720

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G1R 5N6

Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Les documents qui s'ajouteront au cours de l'audience publique pourront être consultés dans le site Web du BAPE et au centre de documentation du BAPE à Québec.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Kim Maloney au 581 925-0693 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou, par courriel, à l'adresse let-hebertville-station@bape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE
René Beaudet

Québec 



**ON EST TOUJOURS
SUR FACEBOOK**

Le **Lac-st-Jean**

EXTRA